

Section de Meurthe et Moselle

Le 24 septembre 2014

Compte rendu CTL du 23 septembre 2014

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :
Jean-Louis SZATMARI et Alexis TSCHENS.

Présentation du baromètre social :

2/3 des agents estiment que le climat social est mauvais. A peine 20% pensent que la DGFIP évolue dans le bon sens et seulement 30 % sont optimistes sur l'avenir de la DGFIP.

90% de nos collègues travaillent ou ont déjà travaillé dans l'urgence.

L'étude fait ressortir un état de stress lié pour plus de la moitié des agents à leur charge de travail.

Au vu de ce baromètre social, vos représentants **FO DGFIP 54** interrogent l'administration pour savoir comment elle compte remédier à ce mal-être.

Celle-ci nous répond qu'elle souhaite limiter les objectifs, revoir les horaires d'ouverture au public et revoir l'organisation de certaines tâches. C'est ce qui s'est passé par exemple lors de la mise en place du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi). Les SIE ont alors différé, à la demande de l'administration, certaines de leurs missions.

Présentation du tableau de veille sociale :

Le nombre d'écroulements des horaires variables en 2013 à la DDFIP 54, représente l'équivalent de 3 agents travaillant à temps plein bénévolement !

Le taux de demandes de mutations a chuté de 27% en 2011 à 14% en 2013.

Pour vos représentants **FO DGFIP 54**, ceci est la contre-partie du nouveau mode de mutation : Ancienneté administrative au lieu d'ancienneté de la demande et mise en place des RAN qui ne garantissent pas à certains agents une affectation ciblée. Exemple d'un agent qui demande une ville en particulier et qui se retrouve muté à plusieurs dizaines de kilomètres de ce site.

On constate également une explosion du nombre de violences physiques ou verbales. Les files d'attente à rallonge aux guichets dues en grande partie au manque d'effectifs suite à une suppression dogmatique des emplois expliquent en partie l'énervement et l'agressivité des contribuables.

A ce titre, l'administration nous informe que des affiches de sensibilisation ont été apposées dans tous les lieux recevant du public. De plus, une réflexion est en cours sur l'utilité d'apposer aux guichets les sanctions pénales rendues à l'encontre des contribuables virulents.

Nous vous rappelons que les agents ont la possibilité de transmettre une fiche de signalement. L'administration, en accord avec l'agent, peut alors envoyer un courrier au contribuable, ou saisir le procureur de la République si le besoin s'en fait ressentir.

Présentation du DUERP et du PAP :

L'analyse du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels confirme les résultats du baromètre social et des données du Tableau de Veille Sociale :

Les agents évoquent le nombre trop important d'objectifs, le manque de clarté de ces derniers, le manque de reconnaissance, la démotivation qui en découle ainsi que le stress ressenti.

Ils évoquent également que la suppression continue du personnel entraîne une charge de travail de plus en plus importante engendrant un stress supplémentaire.

Force est de constater que les conditions de vie au travail à la DDFiP 54 ne s'améliorent pas, et ce malgré une batterie d'outils créés ces 4 dernières années : DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), Espaces De Dialogue (EDD), Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS). La réponse du programme annuel de prévention permet seulement de solutionner au cas par cas, certains problèmes rencontrés.

Pour vos représentants **FO DGFIP 54**, seul un niveau d'emplois et de crédits suffisants seraient en mesure d'améliorer vraiment les conditions de vie au travail.

Présentation du rapport d'activité de 2013 CHSCT :

Les principales actions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail sont énumérées, tant au niveau des travaux réalisés que des formations proposées.

Un bilan concernant la répartition budgétaire est dressé.

En 2013, le budget du CHSCT s'élevait à environ 150 000 €, en baisse de 3% dû à la diminution des effectifs.

Le CHSCT propose des équipements ergonomiques aux agents ayant suivi la formation PRAP (anciennement Gestes et Postures).

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont signalé à la direction que la cité administrative ne dispose que d'un seul défibrillateur situé à l'intérieur du bâtiment P3, inaccessible en dehors des horaires d'ouverture au public. Lors du prochain CHSCT, une demande d'acquisition d'un second appareil sera faite.

Point sur les restructurations en 2015 :

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont fait remarquer à l'administration que le matin, elle nous présente des rapports qui font ressortir l'état de stress au quotidien des agents et la charge de travail de plus en plus importante qu'ils ont à supporter, alors que l'après-midi on nous parle de fermeture de postes, de transfert de missions...

On voit bien le double langage de notre administration qui se dit proche de ses agents.

A **FO**, nous revendiquons un service républicain de proximité pour tous.

Concernant les projets de fermetures des Trésoreries de Longuyon et de Nomeny, ils sont ajournés jusqu'au 31/12/2015.

Vos élus **FO DGFIP 54** ont soulevé le problème du fonctionnement de la trésorerie de Longuyon. Les départs en retraite des agents vont créer un sous effectif inquiétant !

La seule réponse de l'administration se traduit par l'affectation de l'EMR (équipe mobile de renfort) au détriment des autres postes, ou par l'éventuelle arrivée d'un agent suite à mutation.

La gestion de la commune de Millery va être transférée de la Trésorerie de Nomeny à Maxéville.

L'activité du recouvrement de l'impôt d'Einvillie au Jard sera transférée vers le SIP-SIE de Lunéville à compter du 01/01/2015.

Vos élus **FO DGFIP 54** ont voulu savoir si il y aura un transfert d'emploi. La direction a été incapable de nous répondre ! A 3 mois de l'échéance, elle fait preuve d'amateurisme et va seulement mettre en place un groupe de travail.

Vos représentants **FO DGFIP 54** sont contre les transferts de missions sur d'autres postes sans création d'emploi.

Un nouveau CTL, prévu le 7 octobre, reprendra ce point à l'ordre du jour.

Réorganisation du Pôle Gestion Fiscale :

La Direction a décidé de scinder le Pôle Gestion Fiscale en 4 divisions, depuis le 1er septembre, à effectif constant.

La 1ère division : Gestion des particuliers, des professionnels et des affaires foncières

La 2ème division : contrôle fiscal et contrôle de la contribution à l'audiovisuelle public.

La 3ème division : Division des affaires juridiques et du contentieux.

La 4ème division : Recouvrement forcé des impôts et des amendes.

Changement d'implantation des bureaux de plusieurs services de la DDFIP :

L'administration nous a présenté les plans de la direction suite à la réorganisation des services de la DDFIP.

Compte rendu sur l'EDD (Espace de dialogue) des huissiers des Finances Publiques et présentation du dispositif de leurs tournées:

Aujourd'hui il existe de fortes tensions entre nos huissiers et leur hiérarchie.

Celles-ci découlent entre autres de nouvelles règles de gestion et du remboursement des frais de déplacement.

Les huissiers reprochent principalement à la Direction de cibler les dossiers à fort enjeux et de rationaliser leurs déplacements.

Pour la direction, il ne s'agit pas d'un «flicage» mais plutôt d'un nouveau mode de pilotage qu'elle n'a pas réussi à expliquer aux huissiers.

La nouvelle organisation du pôle gestion fiscal (voir ci-dessus) et la mise en place de l'espace de dialogue ont permis l'apaisement des tensions.

Depuis le 1er septembre, les secteurs géographiques sont redistribués entre les cinq huissiers restants.

On note que cette réorganisation, aux dires de la direction, a été élaborée en concertation avec eux.

L'administration nous précise que les huissiers ayant le moins de dossiers devront prendre les côtes du PRS.

Les huissiers vont être dotés prochainement de 4 ordinateurs. De plus, un deuxième agent viendra en soutien pour la préparation des dossiers et les tâches administratives.

Frais de déplacement :

Suite aux nombreuses interventions de **FO DGFIP 54**, une clarification concernant le remboursement des frais de déplacement a vu le jour.

Désormais, c'est la résidence familiale qui est retenue comme point de départ et d'arrivée de la mission (sauf si l'agent passe par son bureau). Cette mesure permet de mieux coller à la réalité du déplacement.

De plus, nous avons obtenu que les déplacements soient tous remboursés au tarif kilométrique dès lors que l'utilisation de la voiture permet un gain de temps par rapport aux transports en commun.

Enfin, suite à une proposition de vos représentants **FO DGFIP 54**, la direction a accepté que les agents devant partir un dimanche ou un jour férié pour assister à une formation aient une demie journée de récupération. Cette mesure concernera les déplacements effectués à Toulouse, Clermont-Ferrand et Nevers. Suite à notre réclamation, la direction s'est engagée à étudier au cas par cas les déplacements à Lyon. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes concernés.

Les agents itinérants vont devoir fournir obligatoirement une attestation d'assurance couvrant les activités professionnelles.

Enfin, MAPPY est l'application retenue par la direction pour le calcul des kilomètres.

Présentation du SFACT Education Nationale :

La DDFIP 54 a été retenue par le comité interministériel pour mettre en place un service facturier avec l'Education Nationale.

Le SFACT est un centre de traitement et de paiement unique des factures implanté au service dépense de la DDFIP 54.

Il sera doté de deux agents, un recruté en détachement de l'Education Nationale et un autre issu du service dépense de la DDFIP.

L'agent du service dépense a été remplacé par une arrivée suite à mutation au 1er septembre.

Modification des horaires d'ouverture au public de la Paierie Départementale :

Les horaires d'ouverture de ce poste sont actuellement du lundi au vendredi de 8 H 00 à 16 H 00 , sans interruption.

La proposition d'ouverture au public, à compter du 1er octobre 2014, est la suivante :

Du lundi au vendredi, de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 00.

Vos représentants **FO DGFIP 54**, respectant le choix unanime des agents, ont voté pour.

Question Diverses :

L'ordre du jour n'a pas été traité entièrement faute de temps.

Le reste des points à traiter et les questions diverses ont été remis au prochain CTL qui aura lieu le 7 octobre.

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI - SIP de Lunéville)

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE

LE 4 DÉCEMBRE



**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**